

ARNAQUES SUR INTERNET : LA TECHNIQUE DU DOUBLE CLIQUET

Les bonnes nouvelles se multiplient depuis de nombreuses années sur internet : donation en votre faveur d'une personne qui souffre d'une grave maladie, héritage d'un cousin éloigné qui vivait en Australie, gain au loto... Ces propositions émanent essentiellement de brouteurs africains.

Si vous vous laissez séduire par l'une de ces offres, vous aurez à régler de multiples frais bancaires, administratifs, fiscaux pour un versement qui restera hypothétique. C'est le premier cliquet : les sommes que vous avez versées sont en possession d'un escroc et vous ne verrez jamais la couleur de l'argent annoncé.

Mais, 12 à 18 mois plus tard, vous recevez un message pseudo officiel d'**INTERPOL** ou d'un fond de garantie aux victimes. Il vous informe que le responsable de vos déboires a été interpellé et, que vous allez être remboursé. Bien évidemment, vous aurez quelques frais à régler pour permettre cette indemnisation. C'est le second cliquet : le même escroc récidive et il est particulièrement crédible car il est à même de lister précisément les versements qui ont été détournés...

Toute victime, même après avoir été spoliée, peut une nouvelle fois tomber dans le piège tendu.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)